La Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie

Caisse des Dépôts
GROUPE

Direction des politiques sociales

Activité 2021- 1er semestre 2022

En chiffres

RETRAITE

En relation avec **1** retraité sur **5** en France

4 millions de pensionnés

7,4 millions de cotisants à un ou plusieurs fonds

681 000 nouvelles pensions payées

MON COMPTE FORMATION

38,9 millions de comptes personnels de formation

12,1 millions de profils activés

4,32 millions de dossiers acceptés

5,7 Md€ d'achats de formation

INFORMATION

Partenaire des **55 000** employeurs publics

Plateforme relation clients : **3 600 000** appels téléphoniques traités

Droit à l'information : **340 000** envois de relevés de carrière et estimations de pension

Site web politiques-sociales.caissedesdepots.fr : **1 523 000** visiteurs **1 710 000** pages vues

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Financements perçus **67,4 Md€** dont **34,6 Md€** pour la retraite

Prestations versées **65,2 Md€** dont **32,4 Md€** pour la retraite

2021, année de transformation et d'adaptation, nous permettra de saisir les opportunités de développement qui se présentent

MICHEL YAHIEL, directeur des politiques sociales

LAURE DE LA BRETÈCHE directrice déléguée des politiques sociales

Quelles sont les avancées marquantes un an après la création de la direction des politiques sociales (DPS) ?

Michel Yahiel → En un an, nous avons accompli énormément de choses. Je pense à deux exemples marquants.

En premier lieu, la création de la direction de la stratégie clients, c'est une innovation très importante pour notre organisation : nous mettons en commun des moyens qui étaient répartis dans plusieurs entités.

C'est aussi l'innovation, qui a mobilisé, dans un laps de temps très court, des dizaines de collaborateurs. C'est le symbole d'une dynamique générale qui concerne l'ensemble des services de la DPS.

Tout cela s'inscrit dans le plan stratégique, Cohésion 2025, qui nous donne une orientation claire et précise tout en préservant notre capacité créative.

Laure de la Bretèche → Je retiens deux éléments qui montrent que nous avançons vite.

Dans l'élan de la création de notre nouvelle direction de la stratégie clients, nous avons mis en place, avec toutes les équipes, une organisation plus performante au service de tous nos clients. Par ailleurs, l'action conjointe des établissements permet d'approfondir et de renforcer le pilotage des fonds. Aujourd'hui, tous ces travaux donnent déjà de très bons résultats.

Quels ont été les faits marquants de l'activité de la DPS ces dix-huit derniers mois ?

MY ⟶ J'y reviens, mais c'est bien sûr la mise en œuvre de notre nouvelle organisation, patiente, méthodique, au plan national, au plan local.

LdIB ⟶ Je retiens le grand succès rencontré par l'appel à projets Handicap avec le nouveau fonds pour l'innovation, Envi, qui nous a permis de détecter et de soutenir des projets intéressants. Dans notre dynamique de mobilisation pour de nouvelles priorités sociales, il y a aussi la grande cause Jeunes que nous soutenons et qui positionne notre direction sur de grandes causes nationales.

Pour le FIPHFP, nous avons amélioré la qualité de service avec la transformation du système d'information.

Pour la formation professionnelle, c'est le développement des abondements de branche et d'entreprises, qui permet d'apporter des moyens complémentaires à toutes les personnes qui souhaitent se former.

Pour écouter l'interview dans son intégralité

Quels sont les grands enjeux à venir pour la DPS ?

MY ⟶ L'année à venir va être riche dans les domaines de la retraite, de la formation professionnelle et dans le secteur médico-social. 2023 sera une année charnière et une année d'opportunités. Nous l'aborderons avec un grand optimisme et beaucoup de confiance, et les nouveaux mandats de gestion qui vont nous être confiés me conforte dans cet état d'esprit.

LdIB ⟶ Nous avons une dynamique extraordinaire qui ne se dément pas en termes de développement et de performance opérationnelle. Notre feuille de route pour les mois à venir est très ambitieuse. Même si nous n'en avons pas encore une visibilité parfaite, nous savons que nous serons au cœur des réformes sociales à venir. Il y aussi de nouvelles exigences qui émergent concernant la prévention, le handicap, l'accessibilité. Nous devrons aussi trouver de nouvelles solutions pour les personnes âgées, les plus dépendantes et les plus fragiles. C'est le sens de la création de Hapi que nous avons fondée avec les Petits frères des pauvres, pour favoriser l'habitat inclusif.

En dates

RETRAITE

1er février 2022 :
mise en place du numéro unique Employeurs pour la CNRACL, l'Ircantec et le RAFP

28 février 2022 :
paiement de 465 000 *indemnités inflation* aux pensionnés des régimes gérés par la DPS

MON COMPTE FORMATION

Janvier 2021 à juin 2022 :
signatures des conventions d'abondement des Régions et des branches

30 juin 2021 :
fin de la reprise des droits DIF

HANDICAP

30 mars 2021 :
service Autogiag destiné aux employeurs pour faciliter le recrutement des personnes handicapées

Octobre - décembre 2021 :
lancement des rubriques Scolarité et Études supérieures sur Mon Parcours Handicap

GRAND ÂGE ET SANTÉ

Mars 2021 :
création de l'association Assist (innovation, santé, territoire) avec le groupe VyV pour améliorer l'accès à la santé pour tous

Novembre 2021 :
création de l'association Hapi avec la Fondation Petits frères des pauvres et Hapa

En chiffres

RETRAITE

4 millions
de pensionnés

1 retraité sur **5**
en France

7,4 millions
de cotisants

32,4 Md€
de prestations versées

681 000
liquidations traitées

55 000
employeurs publics partenaires

La direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts (CDC) gère 6 régimes de retraite obligatoires : la CNRACL, l'Ircantec, le RAFP, la Retraite des Mines, le Fonds Spécial des Pensions des Ouvriers des Établissements Industriels de l'État (FSPOEIE) et la Retraite de la Banque de France.

Ces caisses de retraite comptent près de 7,4 millions d'actifs et 4 millions de pensionnés, soit 1 retraité sur 5 en France. Malgré la crise sanitaire, la DPS a parfaitement assuré ses missions en versant aux dates prévues plus de 30 milliards d'euros de prestations retraite et en traitant dans les délais plus de 681 000 demandes de retraite garantissant la continuité des ressources des assurés.

Force de proposition, la Caisse des Dépôts souhaite conforter dans le futur, son rôle majeur de gestionnaire et d'opérateur de référence pour les régimes publics et assimilés. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les travaux de mutualisation d'une partie de ses systèmes d'information avec ceux du Service des retraites de l'État (SRE).

Actualités des régimes

- CNRACL : Lancement des travaux d'élaboration de la future COG (2024-2027)
- Ircantec : Signature de la COG 2022-2025
- RAFP : Signature de la COG 2022-2026
- FSPOEIE : Élaboration de la trajectoire de modernisation du système d'information
- Retraite des Mines : Modernisation de l'application de liquidation pour la rendre compatible avec le RGCU

PERSPECTIVES

2022 constitue une année clé pour le projet de mutualisation des systèmes d'information avec le Service des retraites de l'État (SRE). Après la création du Référentiel Clients Unique, résultat de la fusion des référentiels client de la direction des politiques sociales et du SRE, les équipes seront focalisées sur l'intégration des paiements d'une partie des pensionnés, bénéficiaires d'une retraite du combattant ou d'une pension au titre de la Légion d'Honneur ou de la Médaille Militaire, gérés par le SRE, dans le système de paiement de la DPS, à compter de janvier 2023. En parallèle se poursuit le développement de la future application GULI (gestion unifiée de la liquidation).

Sur le champ des projets inter-régimes, 2022 verra la migration dans le Répertoire de Gestion des Carrières Unique (RGCU) des données carrière de deux régimes gérés par la DPS, l'Ircantec et la Retraite des Mines, respectivement en juin et novembre.

La mise en production, conformément à la loi Labaronne, du répertoire des contrats de retraite supplémentaire, développé par la DPS pour le compte du GIP Union Retraite en mai 2022, sera suivie début juillet par l'ouverture d'un service en ligne permettant à chaque Français de consulter les contrats de retraite supplémentaire auxquels il a souscrit à titre individuel ou collectif.

La plateforme PEP's verra tout au long de l'année 2022 l'enrichissement de son offre de services à destination des employeurs publics avec des simplifications pour les centres de gestion. Parallèlement, la plateforme Ma retraite publique poursuit sa modernisation technique et fonctionnelle avec la livraison à l'été 2022 de nouveaux parcours personnalisés en fonction du profil des utilisateurs.

Enfin, la DPS se tient prête à mettre en œuvre, si les pouvoirs publics le décident, une réforme des retraites quel qu'en soit le contenu.

Pep's et Ma retraite publique, les portails de services en ligne pour les employeurs et les affiliés

PEP'S **propose aux employeurs publics des parcours fluides, personnalisables, co-construits avec les utilisateurs. Cette plateforme est depuis son ouverture régulièrement enrichie de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux services en ligne, comme l'immatriculation des employeurs ou l'amélioration continue des services proposés pour l'entrée des employeurs dans le dispositif des déclarations sociales nominatives (DSN).**
Ma retraite publique **propose tous les services inter-régimes en ligne développés dans le cadre de l'Union Retraite, complétés par ceux développés spécifiquement pour les affiliés des régimes gérés par la DPS, comme la demande d'aide sociale en ligne de la CNRACL ou la réédition des titres de retraite.**

En dates

1er février 2022
Mise en place du numéro unique Employeurs pour les 3 régimes CNRACL, Ircantec et RAFP

15 février 2022
95 % des employeurs publics déposent mensuellement une Déclaration Sociale Nominative

28 février 2022
Paiement de 465 000 indemnités inflation aux pensionnés des régimes gérés par la DPS

30 mars 2022
Signature de la COG 2022-2025 de l'Ircantec

10 mai 2022
Mise en production du répertoire des contrats de retraite supplémentaire pour le GIP Union Retraite

31 mai 2022
Création du Référentiel Clients Unique pour la DPS et le SRE

POUR EN SAVOIR +

En chiffres

FORMATION PROFESSIONNELLE

Au 31mai 2022

38,9 millions
de titulaires d'un compte CPF

1 800 euros
en moyenne par compte pour les salariés

4,32 millions
de dossiers de formations financés

Abondements/ financements complémentaires :
112 000
bénéficiaires
de
361 millions
d'euros (Pôle emploi, employeurs, Régions et branches professionnelles)

La Caisse des Dépôts est devenue un acteur de référence dans le monde de la formation professionnelle avec le développement et la gestion du Compte personnel de formation (CPF) et sa plateforme Mon Compte Formation.

Le droit individuel à la formation des élus (DIFE depuis 2017) est désormais intégré à Mon Compte Formation via le service Mon Compte élu. Ouvert aux élus locaux depuis 2022, ce nouveau service leur permet de consulter leurs droits et d'acheter les formations éligibles.

Depuis l'ouverture du service en novembre 2019, la Caisse des Dépôts assure le développement et le fonctionnement de l'application mobile, du site internet et des portails dédiés. Elle gère les comptes de tous les actifs, le catalogue universel de formation en lien avec tous les organismes proposant des formations éligibles à Mon Compte Formation et elle offre une assistance aux usagers et aux professionnels. Elle centralise et gère les fonds dédiés à la formation professionnelle et elle paye les organismes de formation.

Deux ans après son lancement, Mon Compte Formation comptabilise 16 millions de visiteurs uniques et le nombre de dossiers de formation validés a doublé entre 2020 et 2021 pour atteindre un total de plus de 4,5 millions.

Le service Mon Compte Formation est en constante évolution. Chaque année depuis son ouverture, la Caisse des Dépôts l'enrichit de nouvelles fonctionnalités et le consolide avec l'ambition de :

- stabiliser l'ensemble du service,
- favoriser les échanges avec et entre les acteurs,
- poursuivre les travaux permettant l'adéquation entre compétences, formation et emploi.

Pour faire face aux fraudes et tentatives d'abus et sécuriser ce grand service public, la Caisse des Dépôts se mobilise au service de l'État : mesures juridiques, évolutions techniques, opérations de contrôle avec sanctions administratives et financières, procédures judiciaires.

PERSPECTIVES

En 2022, Mon Compte Formation continue d'évoluer :

- cofinancement employeurs, amélioration et sécurisation du parcours, relation clients, contrôle et amélioration de la qualité de l'offre de formation, prévention et lutte contre la fraude,
- développement de la plateforme de gestion du solde de 13 % de la taxe d'apprentissage,
- introduction de l'obligation du certificat Qualiopi pour les organismes de formation qui garantit leur montée en qualité,
- préparation du passeport d'orientation, de formation et de compétences qui aura pour objet de valoriser les expériences acquises tout au long de la vie sous forme de « CV à valeur probante »,
- préfiguration du passeport de prévention dans le secteur de la santé au travail.

Mon Compte Formation

Le service Mon Compte Formation, développé et géré par la Caisse des Dépôts, se veut le plus complet et facile d'utilisation possible : le site et l'application mobile permettent un parcours d'achat direct et autonome. Le service des abondements des partenaires institutionnels, ouvert progressivement depuis 2020, permet aux usagers de solliciter des financements complémentaires pour payer leur formation.

Agora, le data hub de la formation professionnelle

Agora est le portail numérique de référence pour la centralisation des données de la formation professionnelle, mis en œuvre et géré par la Caisse des Dépôts à la demande de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). C'est un gisement de connaissances gigantesque, qui agrège en temps réel des données puisées dans les principales sources, applications et référentiels de l'emploi et de la formation professionnelle. Agora permet aux organismes financeurs de partager leurs informations, de simplifier les tâches administratives et de mesurer le taux de réussite des formations suivies.

En dates

12 janvier 2021
Ouverture du service d'abondement de co-construction pour les employeurs

Janvier 2021 à juin 2022
Signature des conventions d'abondement des Régions et des branches professionnelles

25 février 2021
Géolocalisation des opérateurs du conseil en évolution professionnelle (Pôle emploi, Apec...)

30 juin 2021
Fin de la reprise du Droit individuel à la formation

Novembre 2021
2e anniversaire de Mon Compte Formation avec dévoilement de la nouvelle page d'accueil

Janvier 2022
Intégration de Mon compte élu dans le portail Mon Compte Formation

POUR EN SAVOIR +

HANDICAP

En chiffres

Nombre de visites sur MPH en 2021

1 047 935

Nombre de membres dans la communauté MPH

2 750

Satisfaction pour les contenus MPH et les services du FIPHFP

90 %

En dates

29-30 mars 2021

Lancement du service Autodiag, destiné aux employeurs pour faciliter le recrutement des personnes en situation de handicap

12 octobre 2021

Lancement de la rubrique scolarité sur Mon Parcours Handicap

3 décembre 2021

Lancement de la rubrique études supérieures sur Mon Parcours Handicap

26 janvier 2022

Mise en production de la plateforme de demande d'aides

POUR EN SAVOIR +

Mon Parcours Handicap, la plateforme d'information, d'orientation et de services destinée aux personnes en situation de handicap et à leurs proches a été développée, pour le compte de l'État, par la Caisse des Dépôts en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Elle est opérationnelle depuis mai 2020 et propose des informations sur les droits et les démarches, l'emploi et la formation, la scolarisation et les études supérieures.

La direction des politiques sociales gère par ailleurs le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) qui a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des trois fonctions publiques.

Mon Parcours Handicap

De septembre à décembre 2022, Mon Parcours Handicap s'est enrichi d'une série de contenus consacrés à la scolarité et aux études supérieures qui sont venus compléter les rubriques « aides, droits et démarches » et « emploi et formation professionnelle ».

Cette démarche d'amélioration continue se poursuivra dans les mois à venir pour Mon Parcours Handicap avec :

- la publication des résultats des conventions avec les employeurs publics en Opendata,
- 2 nouvelles rubriques d'information « logement » et « aides techniques », et une refonte de la rubrique « droits, aides et démarches »,
- une plateforme redesignée,
- un annuaire des acteurs du handicap en France enrichi.

Création du réseau des réseaux d'accompagnement à la création de start-up

Après l'événement du 25 janvier 2022 « Handicap : innovations et réseaux, l'union fait la force ! », le collectif Handicap & Innovation s'organise pour mettre en place des rencontres et des travaux collaboratifs avec l'ambition de proposer aux entreprises un meilleur accompagnement des innovations afin de favoriser les initiatives de ce secteur particulièrement dynamique.

GRAND ÂGE ET SANTÉ

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a pour mission de construire et partager une vision consolidée de la politique et des interventions du groupe Caisse des Dépôts (crédits d'ingénierie, investissements et prêts) dans les domaines du Grand âge et de la Santé, de veiller à la cohérence globale des interventions, de favoriser l'émergence de synergies et le développement de nouvelles activités.

- Membre fondateur de l'Association innovation santé et territoires, en partenariat avec le groupe VyV dans le but d'identifier, soutenir et accélérer le déploiement de dispositifs innovants et réplicables pour favoriser l'accès à la santé dans les territoires.
- Membre fondateur de l'association Arpavie, gestionnaire de résidences autonomie et prestataire de services à la personne.
- Membre fondateur de l'association Hapi en partenariat avec l'Hapa (Habitat partagé et accompagné) et la Fondation Petits frères des pauvres qui proposent une plateforme destinée à faciliter et structurer le déploiement de l'offre d'habitat inclusif.
- Partenaire du Club Landoy, un Think Tank dédié aux enjeux démographiques. Le groupe de travail numéro 1 piloté par la Caisse des Dépôts, relatifs à « l'emploi des 45 ans et plus : quels rôles pour les entreprises ? » a remis ses conclusions en 2020.
- Membre du cercle « Vulnérabilité et Société » qui rassemble une pluralité d'acteurs travaillant à une meilleure valorisation de la contribution des personnes fragiles dans la société.

Perspectives

Ouverture de la première plateforme gérontologique multiservices d'Île-de-France réalisée grâce à un partenariat entre la Caisse des Dépôts, Arpavie, CDC Habitat et Icade. Sur un seul et même site de 7 340 m², ce lieu d'accueil dédié au grand âge et à l'accompagnement des seniors et de leurs aidants proposera un Ehpad de 110 places habilitées à l'aide sociale, intégrant plusieurs structures.

En dates

12 juillet 2021

Partenariat signé avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) afin de développer l'offre de lieux de vie pour les personnes âgées et de soutenir les objectifs fixés par France Relance et le Ségur de la Santé.
Ce partenariat vient accompagner l'effort de rénovation du parc existant (places d'EHPAD, logements de résidences autonomie), le développement d'une nouvelle offre de lieux de vie pour les personnes âgées et la transformation numérique du secteur médico-social sur la période 2021-2025.
Au total, la Caisse des Dépôts mobilisera près de 3,75 Md€.

Novembre 2021

Création de l'association Hapi et lancement, en février 2022 de la plateforme dédiée à l'habitat inclusif. Destinée à faciliter et structurer le déploiement de l'offre d'habitat inclusif, elle accompagne les porteurs de projets tout au long de leur parcours, de l'idée au projet et à la réalisation.

Février 2022

Création de l'annuaire des participations du Groupe en santé numérique qui permet d'établir une cartographie des entreprises en santé numérique soutenues par le Groupe Caisse des Dépôts et d'avoir une vision consolidée du périmètre couvert dans le parcours santé – prévention des citoyens.

Mars 2022

L'Association Assist (Association innovation, santé et territoires) qui vise à améliorer l'accès à la santé pour tous, dans les territoires, créée avec le Groupe VyV et la Caisse des Dépôts a célébré son premier anniversaire. Services médicaux de proximité, accompagnement à la création d'un centre de santé, télémédecine et intelligence artificielle dans les Ehpad, plusieurs projets concrets ont déjà vu le jour et d'autres sont en cours.

POUR EN SAVOIR +

AUTRES FONDS

Mandats et fiducies

- 11 fonds gérés pour compte de tiers, 6 fiducies, 1 association : 12 500 paiements pour 29,5 Md€ (dont 13,5 Md€ pour le Fonds national d'aide au logement), stable en valeur par rapport à 2020.
- Programme d'investissements d'avenir (PIA) - 714 paiements pour 1 138 M€ (+38 % en valeur par rapport à 2020).
- Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) – 100 paiements pour 63 M€.
- Fonds ARENH - Accès régulé à l'énergie nucléaire historique : 699,9 M€ de garanties validées, pour 101 opérateurs rentrés au 22e guichet (+20 opérateurs par rapport à 2020).
- Association Presse et Pluralisme - 17 600 dons défiscalisés au profit de 47 titres de presse français (-26 % par rapport à 2020).

Registre national des gaz à effets de serre : outil de régulation des émissions de co_2

- 1 400 comptes ouverts dans le registre des gaz à effets de serre (GES), dont 1 200 installations industrielles fixes, 100 exploitants d'aéronefs et 100 comptes d'opérateurs de marché.

Colonne vertébrale du système européen des quotas d'émission de GES, le Registre national assure le suivi opérationnel des engagements pris par la France, déclinés sur les secteurs de l'aviation et des installations industrielles, pour respecter les objectifs de réduction des émissions adoptés à l'échelle de l'UE.

Son périmètre d'activité couvre des entités assujetties (installations industrielles fixes : 1 200 comptes et exploitants d'aéronefs : 100 comptes), désignées par l'État, ainsi que des opérateurs de marché (100 comptes) qui facilitent les échanges et la liquidité du marché carbone européen.

L'extension du champ d'application du marché carbone européen à de nouveaux secteurs ouvre des pistes de développement pour le Registre, qui est associé au suivi des négociations européennes de mise en œuvre du plan stratégique « Fit for 55 » visant la neutralité carbone de l'UE d'ici à 2050.

Accès régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH), acteur clé de la régulation du marché de l'énergie

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), votée le 7 décembre 2010, a fixé un nouveau cadre pour le marché de l'électricité en France.

Dans le cadre du dispositif ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique), EDF cède ainsi une partie de sa pro-

duction nucléaire à ses concurrents conformément aux engagements européens de la France, sous la supervision de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Il s'agit de partager la « rente » que procure à EDF le parc de centrales nucléaires financées sur des fonds publics.

La DPS assure, en tant que gestionnaire de l'ARENH, la relation avec la CRE, la confidentialité des positions individuelles des opérateurs vis-à-vis d'EDF, la gestion des flux financiers et la gestion des garanties (l'équivalent d'un mois et demi de consommation), à travers deux « guichets » organisés annuellement pour un total de 100 TWh d'électricité nucléaire cédée par EDF à 42 € le MWh.

La demande du gouvernement, début 2022, de relever exceptionnellement le plafond de l'ARENH à 120 TWh pour l'année 2022 (au lieu de 100 TWh) et de fixer le prix des volumes additionnels d'ARENH cédés à 46,2€/MWh, a nécessité un travail considérable de l'équipe de la direction des finances de la DPS début 2022, pour négocier avec la CRE et EDF les conditions de mise en œuvre du dispositif, modéliser son fonctionnement, le mettre en place dans l'outil de gestion et enfin analyser les 100 dossiers des opérateurs candidats à ce guichet.

Fonds de compensation

Mutualisation de la charge de prestations à caractère social entre employeurs, territoriaux ou hospitaliers, ou inter-régimes.

- 8 fonds : FNC TC, FNC TNC, RCP, CNAF, FMFF, FCAATA, FMIS (ex FMESPP), FEH.
- 47 000 établissements gérés (Employeurs/Personnes morales, destinataires de paiement FMIS).
- Plus de 30 000 paiements.
- 585,1 M€ encaissés.
- 993 M€ de prestations versées.

Fonds national de prévention de la CNRACL

Le Fonds national de prévention de la CNRACL établit les statistiques nationales des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP) pour les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Il élabore des recommandations d'actions de prévention, participe au financement des démarches des employeurs et lance des appels à projets ciblés portant sur des priorités d'actions préalablement identifiées.

- Lancement de trois appels à projets portant sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture et des métiers des services à la personne à domicile ;
- prolongation du dispositif d'accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire : soutien psychologique et accompagnement de démarches de prévention ;
- diffusion du guide « Intégrer les principes de santé et de sécurité au travail dans les projets de construction ou de rénovation d'EHPAD » et trois vidéos pour accompagner l'utilisation de cagoules de protection filtrante en partenariat avec la Direction Générale Sécurité Civile et Gestion des Crises ;
- présence auprès des employeurs publics au salon Préventica, au congrès annuel de l'Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux.

Ces actions se sont traduites par :

- 2,19 M€ de subventions versées,
- 8,34 M€ d'actions financées pour 85 employeurs accompagnés,
- 19 000 employeurs utilisant le système d'information Prorisq, suivi et gestion des AT-MP pour 800 000 agents affiliés.

Une gestion des réserves de l'Ircantec à la pointe des démarches ISR

Gestionnaire des réserves de l'Ircantec (14,8 Md€ fin 2021), la direction des finances accompagne le régime dans sa politique d'investisseur responsable, initiée en 2013 avec une Charte ISR incluant une politique d'exclusion (énergies fossiles et tabac), une politique de vote et une politique d'engagement actionnarial.

Fin 2021, 17,91 % des réserves de l'Ircantec sont désormais dédiés au financement de la transition écologique et énergétique. Au sein de la poche des entreprises cotées, cette part s'élève même à 24,5 %.

Le portefeuille d'entreprises cotées de l'Ircantec est par ailleurs positionné sur une hausse des températures dans une fourchette de 1,75° à 2 °C à l'horizon 2100 en ligne avec son objectif initial et avec les Accords de Paris.

La feuille de route de la nouvelle mandature de l'Ircantec a, par ailleurs, fixé des objectifs ambitieux en termes ISR. Face à l'urgence climatique, l'Ircantec a renforcé ses engagements afin d'inscrire ses réserves dans une trajectoire de réduction de ses émissions compatible avec un scénario 1,5°C, en cohérence avec les récentes projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Dans ce cadre, une politique d'exclusion progressive a été définie, alignée dès 2024 sur les exclusions ***Paris Aligned Benchmark***, qui cible les entreprises qui n'adoptent pas de plan de sortie du charbon d'ici 2030 ou qui poursuivent l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz non conventionnels, segment le plus émetteur de CO^2, ou qui développent de nouvelles capacités de production d'énergie fossile. La charte ISR a été mise à jour en octobre 2021.

GESTION FINANCIÈRE

La direction des finances assure les missions de gestion de trésorerie, gestion financière, pilotage des flux et comptabilité des fonds et régimes gérés par la direction des politiques sociales.

Elle assure en outre la gestion administrative de fonds de péréquation, de fonds de paiement et de fiducies ainsi que l'administration du registre national des gaz à effet de serre.

Les flux financiers en jeu représentent au total plus de 120 Md€ en 2020.

Financements reçus

- Ensemble des fonds gérés par la DPS : 67,4 Md€,
- dont retraite/invalidité/accidents du travail/indemnisation professionnelle : 34,6 Md€.

Prestations versées

- Ensemble des fonds gérés par la DPS : 65,2 Md€,
- dont retraite/invalidité/accidents du travail/indemnisation professionnelle : 32,4 Md€.

Actifs financiers sous gestion

-15,65 Md€.

Comptabilité

- Établissement des comptes de 63 fonds ou régimes au 31 décembre 2021,
- certification sans réserve des fonds audités par les commissaires aux comptes (à 96 %),
- traitement de 110 millions de comptes rendus d'événements traduits en 5 millions d'écritures en comptabilité générale et en 15 millions d'écritures en comptabilité auxiliaire.

Gestion financière

- Suivi de plus de 190 comptes bancaires numéraires,
- plus de 700 ordres de placement par an et un encours de trésorerie moyen placé en OPCVM de trésorerie de près d'1 Md€ et des financements pour 1,57 Md€ au 31 décembre 2021.

ÉTUDES ET STATISTIQUES

Dans le cadre de la préparation de la convention d'objectifs et de gestion 2022-2025 de l'Ircantec, la direction des études et des statistiques (DES) de la direction des politiques sociales a produit des analyses pour éclairer la dynamique des demandes de liquidation et la solvabilité du régime à long terme. Pour la CNRACL, des projections financières à long terme, fondées sur un scénario de mortalité plus élevé, tenant compte de la stagnation des gains d'espérance de vie constatée sur les années précédant la crise sanitaire, a été livrée au Conseil d'orientation des retraites (COR).

L'année 2021 a aussi été marquée par la publication des données de l'enquête financée par la Caisse des Dépôts, « Pat€r 2020 : attentes, perceptions et anticipations des Français en matière de retraites (QPS Les études n°33) et de vieillissement » (QPS Les études n°34).

À l'automne, la DPS a organisé avec l'Université Paris I et l'Institut des politiques publiques (IPP) la 2e édition du colloque international « Retraite et le vieillissement » associant chercheurs, représentants des administrations et décideurs publics.

Par ailleurs, elle a approfondi son analyse de l'impact du lancement fin 2019 du service Mon Compte Formation (MCF).

La DPS a également financé une enquête qualitative auprès de bénéficiaires de formations d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (ACRE) pour éclairer les conditions dans lesquelles ces formations, très dynamiques en 2021, ont été souscrites, réalisées et jugées par ses bénéficiaires.

Enfin, la nouvelle publication, QPS Les brèves, créée à l'automne 2020, s'affirme comme un réel succès : ce format de quatre pages accessible au grand public contribue à améliorer la visibilité de la DPS comme opérateur sur l'ensemble du champ des politiques sociales.

Accédez à toutes les publications Questions politiques sociales

QPS Les études

N° 34 : Comment les Français envisagent-ils le risque dépendance ? Une analyse à partir des données de l'enquête Pat€r 2020

N° 35 : Réduction du non-recours à l'Ircantec

N°36 : Formations financées par le CPF des salariés en contrats courts ou au Smic, en 2019 et en 2020

N°37 : Les disparités territoriales en matière de vieillissement et d'accès aux soins

QPS Les brèves

N°10 : Le recours au Compte personnel de formation par les salariés du secteur privé : quelles évolutions entre 2019 et 2020 ?

N°11 : Les pensionnés des trois versants de la fonction publique en 2020 : combien sont-ils et qui sont-ils ?

N°12 : Les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux bénéficiaires d'une pension d'invalidité : qui sont-ils ?

N°13 : Départ anticipé à la retraite : qui en bénéficie parmi les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux en 2021 ?

QPS Les cahiers

N° 10 : Les fins de mandat des élus municipaux indemnisés (2008-2014)

INNOVATION

Voir l'intégralité de l'interview de Charles-Henry Ronzeaud, directeur de l'innovation de la DPS

Innover, c'est indispensable

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a pour ambition de trouver de nouvelles réponses aux besoins sociaux des Français, aux fractures de vie. Pour cela, elle s'efforce d'améliorer sa capacité à accélérer la mise en œuvre de ses projets pour améliorer la qualité de ses services.

En 2021, la DPS a lancé une démarche d'innovation ouverte à ses collaborateurs et à ses partenaires pour imaginer et concevoir de nouvelles solutions. Cette démarche a permis d'accompagner une vingtaine de projets depuis un an. Notamment, les six issus de l'appel à projets Handicap Éducation et scolarité et appui aux jeunes et aux aidants.

Design system et data

Pour construire des services au plus proche des besoins des utilisateurs, la conception d'un design system permet d'harmoniser la vision des parcours de vie et de simplifier les parcours d'usage.

Par ailleurs, à partir de l'exploitation de données structurées en quartier cohérents, des data owners sont en mesure d'accélérer l'usage de nouveaux outils de pilotage et de reporting.

Industrialisation et automatisation des processus

Grâce aux premiers usages Retraite du socle omni-canal de la relation clients de la DPS, il est possible de référencer l'ensemble des interactions clients issues de nos portails numériques pour en avoir une vision complète. Parallèlement, la RPA (robotisation des process) permet de limiter le temps consacrer aux tâches répétitives et orienter les moyens humains vers l'accompagnement des usagers.

Intelligence artificielle

Un premier socle de qualification et d'orchestration d'algorithmes d'intelligence artificielle permettront dès cette année de traiter les contenus mis à disposition des utilisateurs.

Perspectives

- S'engager et appuyer des initiatives, comme la grande cause Jeunes, pour apporter de nouvelles solutions et de nouveaux services attendus par les jeunes.
- Accompagner la réflexion des politiques publiques avec de nouvelles méthodologies de conception des outils ou de dispositifs, par exemple, sur de nouveaux droits à vocation universelle.
- Mettre en œuvre, grâce à l'intelligence artificielle, la distribution automatisée de courriers qualifiés.
- Être pro-actif pour réduire le non-recours aux droits et améliorer leur accès en ciblant au mieux notre action et aller aux devant des bénéficiaires potentiels pour leur apporter le service dont ils ont besoin. Cela passe aussi par l'inclusion numérique.

DÉVELOPPEMENT

voir l'intégralité de l'interview de Marine Neuville, directrice du développement de la DPS

Le développement, c'est quoi ?

Développer, c'est faire grandir ! Et notre mission justement, au département développement, c'est de tout mettre en œuvre pour faire croître l'activité des équipes de la direction des politiques sociales, soit en enrichissant les mandats actuels, soit en obtenant de nouveaux mandats auprès des pouvoirs publics. Notre objectif : faire en sorte que la DPS soit un acteur incontournable du champ social, reconnu pour son expertise et son efficience.

Le département développement a pour mission de conseiller la DPS dans le champ du développement et de suivre, accompagner ou piloter les projets de développement. Nous sommes en veille afin d'identifier des besoins non ou mal-couverts et afin d'appuyer les directions métier dans la formulation d'offre de service. Et pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur nos savoir-faire et ils sont nombreux à la DPS !

Quels faits majeurs depuis début 2021 ?

En 2021, la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a obtenu de belles réussites avec six nouveaux partenariats externes :

- 4 mandats dans le champ des retraites avec la CANSSM, la Comédie Française, le CESE et le GIP-Union Retraite,
- 2 nouveaux mandats dans le champ de la formation professionnelle et des compétences : gestion de la fraction de la taxe d'apprentissage laissée au libre choix des entreprises à compter de 2023 et déploiement du passeport prévention, intégré au passeport de compétences mis en œuvre par la DPS, à compter de 2022.

Au sein du groupe Caisse des Dépôts, une nouvelle dynamique a été lancée puisque six nouveaux partenariats ont été mis en œuvre par la DPS avec la Banque des Territoires, en s'appuyant sur ses savoir-faire dans le champ de la gestion administrative et financière et de la relations clients.

La DPS a édité un recueil de ses savoir-faire constitués de 15 fiches décrivant son offre de services dans des domaines aussi divers que la gestion de régimes et de fonds, la relation clients, la tenue de comptes individuels ou encore l'actuariat et les statistiques.

Quelles perspectives pour 2022 ?

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts sera présente sur le champ des retraites, dont elle possède une expertise historique, et celui de la formation professionnelle, dans lequel la DPS s'est durablement implantée grâce à Mon Compte Formation.

Avec le lancement de Mon Parcours Handicap et l'expertise déployée sur la gestion du FIPHFP, des perspectives durables sont à créer dans le champ du handicap.

Enfin, la DPS, dans le cadre de sa mission de pilotage des politiques sociales du groupe Caisse des Dépôts, sera en veille sur tout chantier dans le domaine du vieillissement et de la santé.

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie.

Elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** : retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques.
- **la formation professionnelle** : Mon Compte Formation et Mon compte élu pour les élus locaux,
- **le handicap** : plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp),
- **le grand âge et la santé :** pilotage et accompagnement des projets émanant des diverses entités du Groupe Caisse des Dépôts.

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 55 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

Tout savoir sur la DPS et son organisation

Les sites de la direction des politiques sociales

Juillet 2022 - Photos : Caisse des Dépôts - AdobeStock
• Réalisation : direction de la communication - Politiques sociales

Caisse des Dépôts
Direction des politiques sociales
12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél : 01 58 50 00 00
politiques-sociales.caissedesdepots.fr

Caisse des Dépôts GROUPE

Ensemble, faisons grandir la France